

REUNION PUBLIQUE LE 24 FEVRIER 2025

Les Patrocliens sont invités à une réunion d'information sur le sujet suivant :

« VOL PAR RUSE/CAMBRIOLAGE-CYBERMALVEILLANCE-REFLEXE 17- DIFFERENCE ENTRE PLAINTE ET MAIN COURANTE »

Cette réunion sera animée par Monsieur Yannick COLLARD de la Direction Départementale de la Police Nationale de l'Aube le :

LUNDI 24 FEVRIER 2025 à 17 h 00

Salle des Conférences sise 5, rue Pierre Brossolette

Merci de bien vouloir vous inscrire par téléphone auprès de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique de la mairie au 06.08.22.41.44 ou par mail asvp@saintparresauxtertres.fr jusqu'au vendredi 21 février 2025.